SERVICE DE L'URBANISME
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE VAL-DAVID
2579, RUE DE L'ÉGLISE, VAL-DAVID (QUÉBEC) J0T 2N0
TÉLÉPHONE : 819 324 5678 POSTE 4255
Info-urbanisme@valdavid.com

FORMULAIRE DE DEMANDE

PERMIS DE RÉNOVATION

RÉPARATION ET RESTAURATION D'UN BÂTIMENT

1 IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Prénom	Nom

Adresse	Code postal

Ville	N° Téléphone

Courriel @	N° Cellulaire

Si le demandeur n'est pas le propriétaire : Joindre une procuration signée par le propriétaire

2 EMPLACEMENT DES TRAVAUX

Adresse	N° de lot (cadastre du Québec)

PRÉSENCE D'UN LAC, D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE : ☐ Oui ☐ Non	TERRAIN COMPORTANT DES PENTES : ☐ Oui ☐ Non

3 DESCRIPTION DES TRAVAUX

NATURE DES TRAVAUX :

☐ Électricité ☐ Fondation ☐ Plomberie ☐ Solarium, véranda ☐ Toiture ☐ Plancher

☐ Mur intérieur ☐ Revêtement extérieur ☐ Galerie, balcon ☐ Isolation

☐ Portes et fenêtres, combien : ☐ Chambre, combien :

☐ Ajout d'une unité d'habitation accessoire attachée au bâtiment principal ☐ Ajout d'une unité d'habitation accessoire au bâtiment accessoire

DESCRIPTION DES TRAVAUX :

NIVEAU : ☐ Sous-sol ☐ Rez-de-chaussée ☐ Étage ☐ Mezzanine

PIÈCE : ☐ Cuisine ☐ Chambre ☐ Salon ☐ Salle de bain ☐ Autre :

NOMBRE DE LOGEMENT : Avant les travaux : Après les travaux :

DATES DES TRAVAUX : Début : Fin :

Estimation des coûts des travaux $

4 EXÉCUTANT DES TRAVAUX

☐ L'ENTREPRENEUR (si coché, remplir la section ci-dessous) ☐ LE PROPRIÉTAIRE

Nom de l'entreprise	N° de licence RBQ

Adresse	Code postal

Courriel @	N° Téléphone de l'entreprise

5 SIGNATURE DU DEMANDEUR

Le soussigné, déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.

Date de la demande	Jour / Mois / Année	*SIGNATURE DU DEMANDEUR*

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE DE RÉNOVATION INTÉRIEURE

☐ **Les plans à l'échelle des travaux projetés** (plans de tous les étages) incluant les devis, plans, élévations, coupes & profils

☐ **Pour l'ajout d'un logement**, indiquer la superficie du logement et fournir copie du certificat de localisation en indiquant clairement l'emplacement de la case de stationnement supplémentaire sur le terrain

☐ **Des photographies récentes** des pièces du bâtiment (facultatif)

CONTENU OBLIGATOIRE DE LA DEMANDE DE RÉNOVATION EXTÉRIEURE

☐ **Les plans à l'échelle des travaux projetés** incluant les devis, plans, élévations, coupes, profils et les matériaux de parement extérieur

☐ **Une copie du certificat de localisation ou un plan projet d'implantation**, préparé par un arpenteur géomètre indiquant
- ✓ La dimension du terrain, la localisation projetée des constructions, bâtiments ou ouvrages
- ✓ Les dimensions, les marges d'implantation et présentant, s'il y a lieu, tout élément susceptible d'affecter les travaux, la topographie, les servitudes, les bâtiments, les allées de circulation et d'accès, les espaces de stationnement, les infrastructures, les lignes de transmission électrique, les installations sanitaires, les installations de prélèvement d'eau et systèmes de géothermie, la ligne des hautes eaux, les milieux humides, etc.

☐ **Pour la réfection d'une toiture,** indiquer les matériaux de remplacement, la nature, la configuration, la hauteur, la pente, la dimension et la couleur de la toiture

☐ **Pour le remplacement des ouvertures** (portes et fenêtres), fournir un plan indiquant le nombre, la configuration, le type, les dimensions des nouvelles ouvertures et leur rendement énergétique (certification Energy Star ou équivalente)

☐ **Pour les travaux de fondation**, fournir un plan indiquant la profondeur, la largeur et l'épaisseur de la fondation

☐ **Des photographies récentes** du bâtiment (facultatifs)

PLANS ET DOCUMENTS SUPPLÉMENTAIRES PIIA

☐ **Des plans, élévations, coupes et croquis schématiques**, en couleur, des travaux projetés

☐ **Un plan d'aménagement paysager détaillé**, incluant la localisation des végétaux projetés et existants, les essences à planter, l'emplacement des constructions, des bâtiments existants, des équipements d'éclairage, des allées de circulation et d'accès, des espaces de stationnement, des clôtures, des haies, des murets et des murs de soutènement

☐ **Un plan de perspective visuelle** de l'intervention projetée à partir des corridors touristiques et du bassin visuel

☐ **Un plan image**, photomontage, démontrant l'apparence finale des travaux de rénovation

☐ **Des photographies récentes**, prises depuis moins de trente (30) jours, des bâtiments, constructions, ouvrages ou du terrain visé par les travaux ainsi que des constructions situées sur les terrains adjacents

☐ **Un texte explicatif** démontrant l'intégration des interventions projetées au milieu d'insertion

FRAIS D'ÉTUDE

Rénovation	50,00 $
Rénovation autre que résidentielle	100,00 $
Unité d'habitation accessoire	100,00 $
Renouvellement du certificat d'autorisation	50,00 $
Demande de PIIA	50,00 $

Les frais d'étude sont payables au dépôt de la demande et sont non remboursables

CONSIGNES AU DEMANDEUR

1. Imprimez et signez le formulaire dûment rempli.
2. Réunissez les documents requis.
3. Déposez votre demande au comptoir de la Mairie, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à midi et de 13 h 00 à 16 h 30 ou transmettez-la par courriel à info-urbanisme@valdavid.com
4. Acquitter les frais d'étude de la demande par la poste ou en personne à la réception de la Mairie, soit par chèque, par Interac ou en argent comptant.

NOTES IMPORTANTES

La Municipalité du Village de Val-David se réserve le droit d'exiger tout document ou renseignement supplémentaire nécessaire à la compréhension de votre projet. Des documents incomplets ou manquants peuvent retarder l'émission du permis. Des informations trompeuses peuvent annuler votre demande ou rendre votre permis non valide. Le fait de déposer une demande de permis ne constitue en aucun temps une autorisation permettant de débuter des travaux.

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande pour l'obtention du permis. Toutefois, si le projet est assujetti à l'approbation d'un PIIA, il faut prévoir un délai supplémentaire de trente (30) jours.